

Communiqué de presse

Nouvelle étape vers la modernisation de la ligne TER Rennes - Châteaubriant le 20 mars 2017

Ce 20 mars 2017 marque une avancée majeure dans le projet de modernisation de la ligne ferroviaire Rennes-Châteaubriant : après plusieurs mois d'échanges, le comité de pilotage s'est réuni à Retiers pour signer les conventions de financement des études d'avant-projet et le protocole d'intention des partenaires sur le renouvellement de la ligne.



La Ligne Rennes – Châteaubriant est ancienne. Une large majorité des traverses a plus de 30 ans. Environ 2/3 des rails ont été posés avant 1959, ce qui rend d'autant plus difficile la maintenance de l'infrastructure. Malgré un entretien régulier, la vétusté de la voie a conduit SNCF Réseau à mettre en place, pour des raisons de sécurité, des ralentissements sur 25 des 58 km de la ligne, à partir de septembre 2016. Le temps de trajet étant rallongé de bout en bout de 16 minutes, le plan de transport a dû être adapté.

Plus de 400 000 voyages sont réalisés, chaque année, sur la ligne ferroviaire Rennes – Châteaubriant, notamment par des abonnés quotidiens. Après avoir été alertés par la SNCF, la Région Bretagne et l'Etat ont très vite mesuré l'enjeu que représente la préservation de cette infrastructure. Aussi, ont-ils fait inscrire, dès 2015, la remise à niveau de la voie au contrat de plan État-Région 2015-2020.

Sous l'égide de l'Etat, un comité de pilotage a été mis en place rassemblant l'État, SNCF Réseau et l'ensemble des collectivités dont le territoire est traversé par la ligne : les Régions de Bretagne et des Pays de la Loire, le département d'Ille-et-Vilaine, Rennes Métropole, la Communauté de communes du Pays de la Roche aux Fées et la Communauté de communes du Castelbriantais. Réunis à plusieurs reprises, **l'ensemble de ces acteurs ont rapidement convergé vers une volonté commune de pérenniser la voie.** Restent à déterminer les clés de financement des travaux au regard du scénario qui sera arrêté, mais une étape importante est aujourd'hui franchie avec la validation du plan de financement des études d'avant-projet de l'opération de renouvellement : les 2 études s'élèvent au total à 1,7 million d'euros :

- Rennes – Retiers : 900 000€ (Etat 20%, Région Bretagne 40%, Rennes Métropole 10%, Ille-et-Vilaine 5%, Communauté de communes au Pays de la Roche aux fées 10%, SNCF Réseau 15%)
- Retiers – Chateaubriant : 800 000€ (Etat 20%, Région Bretagne 17,6%, Région Pays-de-la-Loire 37%, Ille-et-Vilaine 5%, Communauté de communes au Pays de la Roche aux fées 5,4%, SNCF Réseau 15%)

Ces études visent à étudier et affiner le programme et le coût des travaux. Leur démarrage est envisagé en 2020 et permettra une pérennisation de la ligne.

Contacts presse

SNCF Réseau : Véronique Poiron - 06 86 30 37 71 – veronique.poiron@reseau.sncf.fr

Région Bretagne : O. BRULEY – RM. LOUIS – S. LE DUGOU - 02.99.27.13.54 presse@region-bretagne.fr – bretagne.fr/espace-presse

Préfecture de Bretagne : Marc LUGAND-SACY 02 99 02 11 80

Axe Rennes - Châteaubriant fréquentation voyageurs 2013

